

Camping du Letty – 29950 Bénodet

Conditions générales de location d'un emplacement

- La réservation ne devient effective qu'après le versement d'arrhes (30% du coût intégral du séjour) et de frais de réservation (15 euros) non remboursables. À réception de votre acompte et suivant nos disponibilités, il vous sera adressé une confirmation de réservation.
- Vous réglerez le solde de votre séjour, 21 jours avant votre arrivée au camping, par chèques vacances (ANCV), virements bancaires, ou par carte bancaire en ligne sur notre site internet : www.campingduletty.com. (Nous refusons les chèques bancaires).
Après ce délai, si le solde n'a pas été réglé, votre réservation sera annulée et toute somme versée sera conservée.
Tout séjour réservé moins de 21 jours avant votre arrivée devra être payé dans son intégralité par carte bancaire en ligne ou par téléphone.
- Vous présenterez votre confirmation de réservation lors de votre arrivée au Camping du Letty.
Toute modification dans votre séjour donnant lieu à un règlement, peut se faire par carte bancaire, chèques vacances (ANCV) et espèces. Nous refusons les chèques bancaires.
- La location d'un emplacement est faite à titre strictement personnel. Le locataire ne pourra en aucun cas sous-louer ou céder sa location d'emplacement.
- Les dimensions des installations (flèche incluse pour les caravanes) et les souhaits particuliers sont à signaler lors de la réservation. Les souhaits ne font pas l'objet d'une garantie d'obtention de notre part mais sont pris en considération, dans la mesure du possible et en fonction des disponibilités. Si le souhait n'a pu être satisfait, aucune réclamation ne sera recevable. Le numéro de l'emplacement ne sera connu que le jour de votre arrivée au camping.
- L'emplacement sera disponible à partir de 13 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré avant 12 heures le jour du départ: à défaut, le montant d'une journée supplémentaire sera demandé.
- Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue mais ne sera pas garantie sur le même emplacement.
- Prévenez nous de tout retard, sinon passé 24 heures sans nouvelles de votre part, nous reprenons la disposition de votre emplacement, sans qu'aucune indemnité ne vous soit due. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, la période préalablement louée sera facturée.
- Les réservations ne peuvent être modifiées qu'en fonction des disponibilités au moment de la demande. Dans le cas contraire, les réservations initiales seront maintenues.
- Aucun remboursement ne pourra être demandé pour un changement, de votre part, vers une catégorie inférieure moins de trois semaines avant l'arrivée et après l'arrivée.
En cas de changement vers une catégorie supérieure, vous devrez vous acquitter du tarif en vigueur.
- Les emplacements peuvent accueillir 7 personnes au maximum quel que soit leur âge.

Annulation :

- Toute annulation de réservation doit être faite par écrit (lettre ou courrier électronique).
- En cas d'annulation, les sommes versées seront conservées par le Camping Le Letty.
- Tout séjour interrompu du fait du client, pour quelque cause que ce soit, ne peut en aucun cas donner lieu à un remboursement.
- En cas d'annulation incombant à la société gestionnaire du Camping du Letty, sauf cas de force majeure, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées au camping.

Assurance annulation et interruption de séjour :

- Son coût : 2,7% du montant du séjour (hors frais de dossiers et taxes de séjour).
- L'assurance annulation et interruption de séjour rembourse les sommes versées avant l'arrivée au camping et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré, si la raison de l'annulation est garantie au contrat.
- La prime d'assurance doit être intégralement payée à la réservation du séjour et est non remboursable. Elle peut être souscrite maximum 6 jours après le jour de la réservation.
- Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles en pièce-jointe de vos courriers de réservation ou consultables en ligne sur le site internet <http://www.campingduletty.com>.

- En cas de sinistre, vous devez informer le Camping du Letty dans les plus brefs délais et informer votre assureur :

GRITCHEN AFFINITY

27 rue Charles Durand – CS70139
18021 Bourges cedex

Téléphone : 02 48 65 93 95

E-mail : sinistres@gritchen.fr

Divers :

- Le montant du séjour tient compte d'une taxe de séjour de 0.66€ par personne majeure. La modification éventuelle de cette taxe entraînerait une variation du tarif de votre séjour.
- Le port du bracelet du camping est obligatoire pendant toute la durée de votre séjour.
- **Nouveau mode de paiement Cashless :**
 - Vous devez à présent régler vos achats dans nos différents services grâce à un nouveau système de paiement cashless (sans espèces). Une puce se trouve dans votre bracelet de camping et vous permet de régler vos achats.
 - Les espèces ne seront autorisées que pour le paiement des séjours et l'approvisionnement de votre compte Cashless, seulement à la réception. Les autres activités et services du Camping (supérette, bar, PandAventure Park, restaurant l'Arbre au Trésor, traiteur, espace bien-être, court de tennis et locations diverses) seront à régler avec votre bracelet Cashless ou en carte bancaire.
 - Certains de nos services ne peuvent être payés qu'avec des espèces car techniquement incompatibles avec ce système de paiement.
 - Le remboursement du solde de bracelet cashless se fera dans un délai de trois semaines après votre demande en ligne sur votre compte cashless.fr et au plus tard trois semaines après la fermeture du camping.
- Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. Dans le cas où un campeur ne le respecterait pas, les gestionnaires ou leur représentant se réservent le droit de l'expulser sans préavis ni remboursement.
- Nous n'acceptons les mineurs qu'accompagnés d'un de leurs parents au moins (père, mère, oncle, tante ...) et ce, durant toute la durée du séjour.
- La circulation automobile est interdite entre 23h00 et 7h00: vous disposez du parking de PandAventure Park à l'entrée du camping. Entre 22h00 et 7h00, soyez discrets et veillez à ce que les télévisions et les radios ne gênent pas vos voisins. Les regroupements sont strictement interdits dans et autour des sanitaires.
- Les visiteurs doivent se déclarer à la réception et régler le tarif journalier en vigueur. Ils sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent et doivent respecter le règlement. Leur véhicule doit stationner sur le parking de PandAventure Park situé à l'entrée du camping. Le port du bracelet est obligatoire pendant toute la durée de la visite. Une pièce d'identité doit être laissée à la réception en échange du bracelet.
- Les chiens sont obligatoirement tenus en laisse et ne doivent pas nuire à votre entourage (abolements, agressivité, déjections ...). Le propriétaire est tenu de ramasser les déjections.
- Afin de préserver la vue sur mer dans le secteur des 'Mouettes', toutes les installations devront être positionnées parallèlement aux haies dans le sens de la longueur.
- Tous les emplacements du camping disposent d'une connexion électrique, mais la borne n'est pas obligatoirement au ras de chaque emplacement : un câble électrique suffisamment long, idéalement 20-25m en une seule longueur est fortement recommandé.
- Nous sommes dans un milieu naturel d'exception, où se trouvent animaux et végétaux. Le camping ne saurait être tenu responsable de tout dégât causé par ces animaux et végétaux. Aucun remboursement ne pourra être demandé.
- Par mesures d'hygiène, les shorts, bermudas, caleçons, T-shirts, paréos, etc, sont interdits dans l'eau du parc aquatique. Les photos et vidéos de notre site internet n'ont qu'une vocation d'illustration et ne sont pas contractuelles.
- En cas de persistance de l'épidémie Covid-19, nous nous réservons le droit de supprimer ou restreindre certains services / équipements et certaines animations.